

Berne le, 23 avril 2004

Communiqué de presse

à l'occasion de la révision sur la loi sur les stupéfiants (LStup)

Les praticiens lancent un cri d'alarme:

Attention à ne pas ramener la politique de la drogue des années en arrière par un refus de la révision de la loi sur les stupéfiants!

Si le conseil National refuse une deuxième fois d'entrer en matière, sa décision signera l'échec de 10 années fructueuses de prévention de la drogue en Suisse – voilà l'avis unanime des praticiens directement concernés. Dans la conférence de presse qu'a tenue hier Toni Berthel de la Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM), les représentants d'organisations actives dans toute la Suisse ont insisté sur la nécessité d'une révision.

Durant la conférence de presse qui avait lieu hier, les praticiens ont lancé un cri d'alarme : Le Docteur Toni Berthel de la Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM), Antonia Biedermann, présidente du Verband der Eltern- und Angehörigenvereinigung Drogenabhängiger (VEV-DAJ), Martin Jäggi, commandant de police et président de la Conférence des Commandants des Polices Cantonales de Suisse et Viviane Prats, déléguée aux questions de drogue de la Ville de Lausanne, ont exigé du Conseil National de regarder la réalité en face et d'entrer en matière sur les débats sur la révision de la loi.

Un refus d'entrer en matière nie les succès de la politique actuelle des quatre piliers

Un refus d'entrer en matière de la part du Conseil National constitue la négation d'une politique de la drogue qui s'est avéré fructueuse au cours des dix dernières années. Grâce à un grand nombre de mesures dans le domaine de la thérapie et de l'aide à la survie, la situation des toxicomanes s'est nettement améliorée – selon Antonia Biedermann. Pourquoi alors mettre en péril ce qui fonctionne bien ?

Toni Berthel considère que la révision et la dépénalisation de la consommation de cannabis qu'elle entraîne sont nécessaires: «Seule la révision de la Loi sur les Stupéfiants permettra de protéger les jeunes de façon ciblée contre la consommation, de soutenir au mieux les parents et les éducateurs et de régulariser de manière raisonnable la culture et la vente. Avec la révision on prendra enfin en compte la réalité d'une société qui a changé et on soulagera la police et la justice.»

Viviane Prats insiste dans son exposé que la Confédération a réussi à mettre sur pied une politique intelligente, pragmatique et réaliste, et qu'il serait faux de la condamner en la limitant seulement aux aspects controversés de la dépénalisation du cannabis. «Car elle va bien au-delà, d'une part en fixant le modèle des quatre piliers et d'autre part en développant des axes de prévention et de protection de la jeunesse.»

La législation actuelle ne correspond plus à la réalité

Le commandant de police Martin Jäggi, président de la Conférence des Commandants des Polices Cantonales de Suisse, espère encore que le Conseil National changera d'avis: «La nouvelle loi placerait la politique en matière de cannabis sur les quatre piliers : prévention, répression, lutte contre les dommages et thérapie – un modèle qui a déjà fait ses preuves avec l'héroïne. La législation actuelle ne correspond plus à la réalité. La loi sur les stupéfiants doit être révisée de façon urgente – cela concerne aussi la légalisation du cannabis. L'interdiction actuelle ne fait qu'encourager le marché noir avec toutes ses conséquences néfastes. Avec la nouvelle loi, la vente serait contrôlée par l'Etat.»

Pour plus d'informations:

Dr méd. Toni Berthel, Tél. 079 232 47 57